

Le 19 février 2021

SCIENCES PO LILLE PLAN DE DEPISTAGE A DESTINATION DES USAGERS ET DES PERSONNELS

La dernière circulaire de la DGESIP en date du 22 janvier 2021 ayant pour objet « l'actualisation des consignes concernant la reprise progressive des enseignements dans les établissements d'enseignement supérieur à partir du 25 janvier » s'adresse maintenant à tous les cycles, en autorisant le présentiel en mode hybride, notamment pour les cours magistraux, de manière progressive et limitée. A compter de la publication de la présente circulaire et au plus tard le 8 février, tous les établissements accueilleront des étudiantes et étudiants en présentiel dans la limite de 20% de leur capacité d'accueil globale et dans le respect des consignes sanitaires en vigueur. Cette reprise correspond à l'équivalent d'une journée de présence par semaine.

Afin d'accompagner cette reprise progressive des enseignements, et dans le cadre du déploiement de la stratégie « Tester, Alerter, Protéger », des modalités de dépistage individuel et de dépistage collectif doivent être définies avant le 1^{er} février (pour le volet dépistage individuel) et avant le 15 février (pour le volet dépistage collectif).

L'objectif de cette stratégie est de rendre l'accès aux tests beaucoup plus facile grâce notamment à l'utilisation des tests antigéniques et au déploiement de capacités de tests au plus près des lieux de vie, de travail et d'étude de la population. Ces actions de proximité augmentent l'efficacité de la prise en charge des cas positifs en permettant de se faire tester au moindre doute (symptômes émergents, crainte d'une exposition à risque notamment) et en enclenchant sans délai les mesures d'isolement et d'identification des contacts à risques. C'est ainsi que les chaînes de contamination pourront être brisées et que la circulation du virus sera ralentie

Modalités de mise en œuvre de cette stratégie à Sciences Po Lille dans le cadre d'un dialogue social interne.

I - Dépistage individuel à la demande : il s'agit de définir l'organisation de l'offre de tests permettant aux élèves et aux personnels qui le souhaitent de se faire tester en cas de symptômes avérés ou de suspicion de cas contact.

1 - En amont de leur retour sur site, et même s'il n'y a aucune obligation, les élèves ont été fortement invités à passer un test antigénique entre le 28 et le 30 janvier et à communiquer la copie de leurs résultats via le formulaire dédié.

2 - A partir de la semaine du 1^{er} février - à la fois pour les élèves, mais aussi pour les personnels enseignants, administratifs, techniques et de bibliothèque - les tests antigéniques ou PCR seront déployés progressivement, sur la base du volontariat.

FORMULAIRES DE DECLARATION COVID-19 :

- [ETUDIANTES ET ETUDIANTS](#)
- [PERSONNELS ENSEIGNANTS, ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES ET DE BIBLIOTHEQUE](#)

Pour les élèves et les personnels enseignants, administratifs, techniques et de bibliothèque :

- Mise en place d'une convention avec le Laboratoire Synlab de l'Institut Pasteur sur les sites ci-dessous qui leur permettront un accès prioritaire à leurs différents sites afin d'effectuer des tests PCR sans rendez-vous.

Vous trouverez ci-dessous la liste des lieux pouvant pratiquer un dépistage PCR à proximité de l'établissement. Cette liste n'est pas exhaustive. Vous pouvez rechercher d'autres centres de dépistages via notamment cette adresse :

<https://www.hdf.synlab.fr/actualites/detail/article/covid-19-nos-points-de-prelevements-nasopharynges-synlab-hauts-de-france.html>

Les patients, munis de leur numéro de sécurité sociale seront accueillis avec ou sans rendez-vous aux horaires indiqués pour chaque site de prélèvements. La prise de rendez-vous se fait également via notre site internet : « prendre RDV ».

Zénith Arena
Boulevard Emile Dubuisson, Lille

Institut Pasteur de Lille
24 boulevard Louis XIV, Lille

- Par ailleurs, vous trouverez ci-dessous au point V, une liste non exhaustive de pharmacies habilitées à réaliser les tests antigéniques dans un environnement le plus proche possible de l'école.

Pour ces deux dispositifs, la présentation de la carte vitale sera nécessaire.

II - Dépistage collectif en cas de cluster

Pour le 15 février, en complément de la mise en œuvre des tests individuels, un protocole spécifique de dépistage collectif sera décidé conjointement par l'école, l'ARS et le Rectorat, dans le cas d'un cluster avéré ou suspecté ou en fonction de la situation épidémique locale. Afin de stopper le plus rapidement possible la chaîne de contamination, cette opération doit être mise en œuvre très rapidement après la prise de décision (dans les 48h).

III - Conduite à tenir

Les pharmaciens sont habilités à lire le résultat des tests antigéniques rapides, valider le compte rendu écrit qui doit être remis aux personnes testées.

Tout résultat positif conduira la personne testée à s'isoler immédiatement pour une période de 10 jours et à respecter scrupuleusement les gestes barrières (port du masque, nettoyage régulier des mains, respect de la distanciation physique...).

IV - Recommandations

En cas de symptômes, de doutes, il convient de ne pas venir à l'école et de se faire tester au plus vite. <http://www.sciencespo-lille.eu/informations-recommandations>

Pour toutes les personnes présentes sur site et en dehors du site, nous insistons sur le respect strict des gestes barrières (port du masque, nettoyage régulier des mains, respect de la distanciation physique...).

- Le masque chirurgical ou le masque en tissu homologué sont obligatoires, les masques « faits maison » sont proscrits.
- La distance minimale de 2 mètres doit être respectée si les élèves se retrouvent dans une salle pour déjeuner par exemple.

L'adresse gestioncovid@sciencespo-lille.eu sera remise en service pour toute question.

V - Comment trouver un lieu de dépistage ?

Vous trouverez ci-dessous la liste des lieux pouvant pratiquer un dépistage antigénique à proximité de l'établissement. Cette liste n'est pas exhaustive. Vous pouvez rechercher d'autres centres de dépistages via notamment cette adresse : <https://coronavirus.test.fr/>

Pharmacie du parvis Saint-Michel
221 rue Solférino, Lille
03 20 54 66 96

Grande Pharmacie des Halles
99 rue Solférino, Lille
03 20 54 02 74

Pharmacie Sébastopol
51 rue des Postes, Lille
03 20 54 61 65